

Vous avez un projet ? Quelles sont les problématiques clefs du secteur EAH et comment y répondre



Aix-en-Provence, 7 juillet 2016

1. ENJEUX DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT À MADAGASCAR



Qu'est-ce qu'une eau potable ?

- Une eau est définie comme potable dès lors qu'elle ne présente pas de risque pour la santé
- Un bon niveau d'accès à l'eau potable suppose :
 - un point d'eau "amélioré"
 - 1 point d'eau pour 300 habitants
 - 20L /jour/personne
 - une distance raisonnable 500 m à 1 km à ce point



Qu'est-ce que l'assainissement ?

- On peut distinguer dans l'assainissement 2 dimensions :
 - L'assainissement liquide
 - L'assainissement solide

On s'intéressera ici plus particulièrement à l'assainissement liquide, au niveau des ménages et lieux publics.

- L'assainissement peut être divisé en 3 maillons :
 - La collecte
 - L'évacuation
 - Le traitement
- L'objectif principal est d'isoler ces matières qui présentent un danger sanitaire pour les populations et réduire le risque de pollution de l'environnement

Les enjeux de l'eau et de l'assainissement à Madagascar

Des taux d'accès E&A parmi les plus faibles du monde

- Eau potable : 38% en milieu rural ; 47% en milieu urbain.
- Assainissement : 56% en milieu rural ; 67% en milieu urbain.

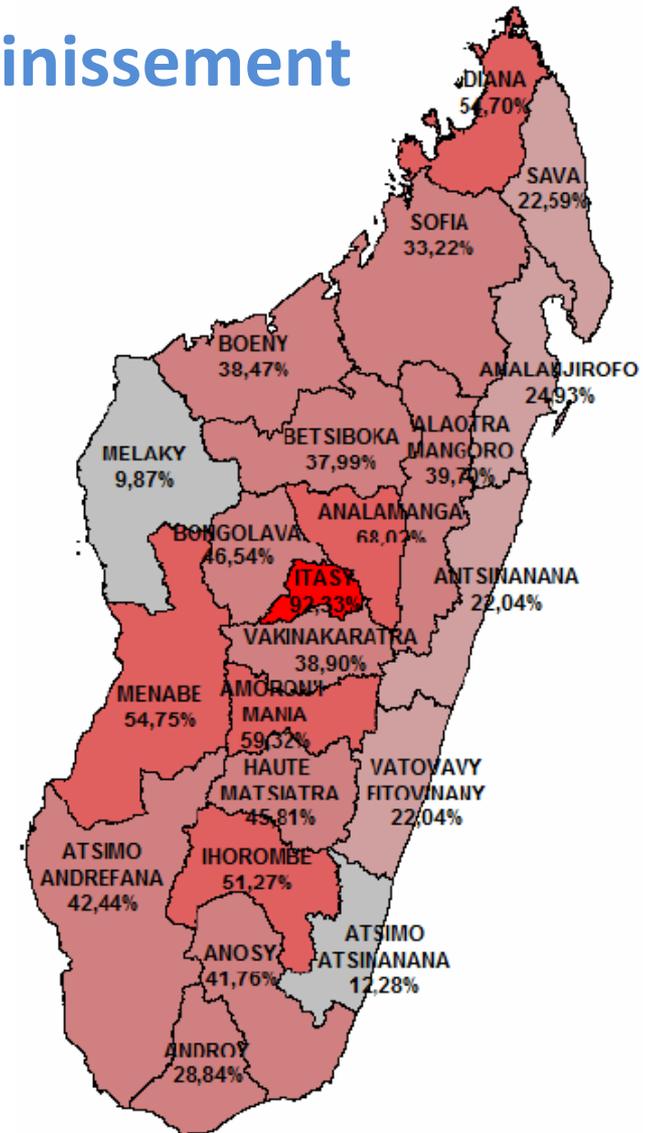
Avec des conséquences majeures !

- un impact sanitaire majeur : les maladies liées à l'eau comme 2eme cause de morbidité (14 000 enfants de moins de 5 ans chaque année)
- un impact sur le développement économique :
 - maladies = perte de journée d'école et de travail ;
 - points d'eau éloignés = temps passé à chercher l'eau ;
 - accès E&A = pré requis pour développement économique, notamment touristique.

Les enjeux de l'eau et de l'assainissement à Madagascar

- **L'eau potable :**

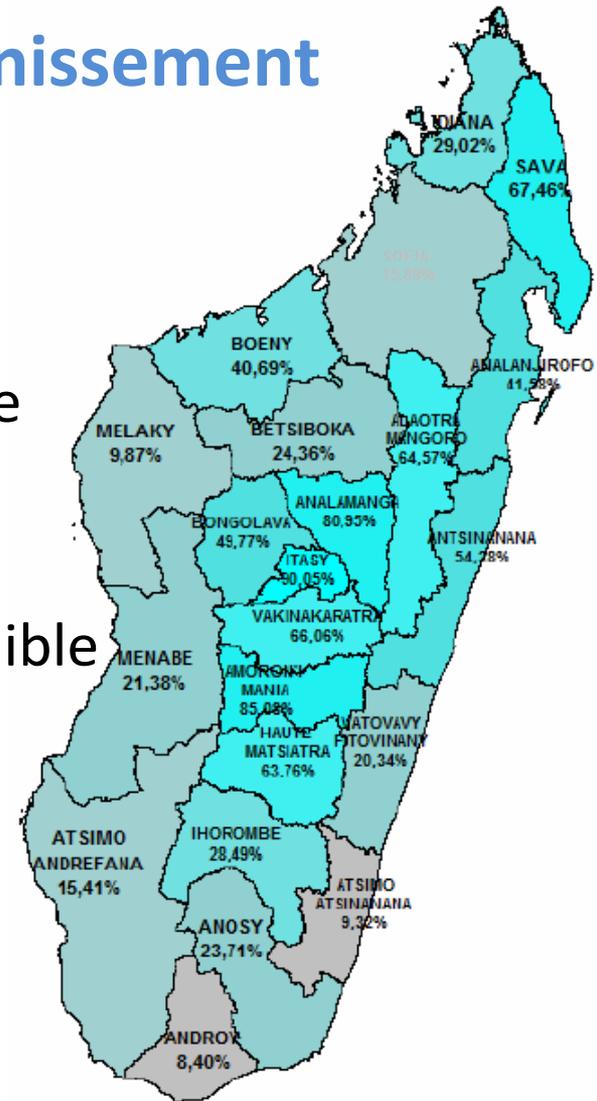
- Des ressources en eau de surface disponibles sur une grande partie du pays, sauf dans le Grand Sud et quelques régions côtières soumises à un **stress hydrique**.
- Cependant, un enjeu fort sur la **qualité de l'eau consommée**.
- Et une **faible capacité à gérer** les ouvrages dans la durée.



Les enjeux de l'eau et de l'assainissement à Madagascar

- **L'assainissement :**

- En milieu rural, l'enjeu principal porte sur la fin de la défécation à l'air libre
- En milieu urbain, forte croissance démographique + foncier peu disponible
 - Eaux noires : enjeux sur la vidange des latrines et le traitement des boues.
 - Eaux grises: infrastructures de collecte vétustes et sous-dimensionnées. Pas de traitement des EU .



1. IDENTIFIER LES BESOINS ET ATTENTES DES ACTEURS LOCAUX

Une phase préalable de diagnostic

L'identification d'une action à mener dans le secteur de l'eau potable est l'aboutissement d'un processus de diagnostic.

Ce diagnostic fixe les objectifs du projet selon le cadre et les stratégies de développement du secteur et sur la base d'une analyse de l'existant, tant au niveau de l'offre de service que de la demande.

L'enjeu = déterminer les objectifs de l'intervention et s'assurer de la pertinence de l'action

Identifier les acteurs du service



Qui sont-ils ? Que font-ils ?

De quoi ont-ils besoin ?

Quel peut-être leur rôle dans le projet
et le futur service ?



***Comprendre leurs rôles
et responsabilités***

Identifier les acteurs du service

- **Les acteurs qui sont parties prenantes du service d'eau potable :**
 - L'Etat et les services déconcentrés
 - Le maître d'ouvrage : collectivité locale, comités de gestion
 - Les bénéficiaires du service : ménages, établissements scolaires, centres de santé, administrations, gares routières, artisans, PME...
 - Les gestionnaires du service : exploitants, artisans réparateurs, vidangeurs, revendeurs d'eau, opérateur national...
- **Les acteurs extérieurs :** les ONG et associations locales, les bureaux d'études, consultants et prestataires privés.
- **Les acteurs des secteurs associés à l'eau:** ceux du secteur de la santé (services déconcentrés, agents d'hygiène), de l'environnement

Quels sont les besoins en eau/assainissement



En termes de qualité ?

En termes de quantité ?

En termes d'accessibilité ?

Quels besoins pour quels usages ?



Avoir une idée objective des besoins

Quels sont les besoins en eau/assainissement

- **Inventorier et caractériser l'existant :**
 - Caractérisation des **usagers** du service (population, taux de croissance démographique, densité de l'habitat, taux d'accès actuel, usages de l'eau (domestique, agricole, etc.), pratiques d'assainissement)
 - Inventaire des **ouvrages** hydrauliques et sanitaires existants (localisation, caractéristiques techniques, état de fonctionnement, etc.) ;
 - Capacité des **structures de gestion** à assurer un service de qualité dans la durée (modes de gestion, tarification);
 - **Bilan de l'accès au service** d'eau potable et d'assainissement (équité d'accès, qualité de l'eau, distance des points d'eau, continuité du service, filière d'assainissement, etc.) ;
 - Bilan des **pratiques d'hygiène**.
- **Comment ?**
 - Ces données existent déjà (voir avec services déconcentrés, collectivité concernée)
 - Sinon : faire réaliser une étude (démographie, infras. socio-économiques, infras. hydrauliques, ressources en eau existantes, pratiques d'hygiène, etc.)

Quelle est la demande des usagers ?



Niveau de service souhaité ?

Consentement à payer ?

Capacité financière ?



Avoir une idée subjective du niveau de service souhaité

La demande des usagers

- **Analyser la demande des usagers pour :**

- Appréhender le point de vue des usagers du service : leurs modes de consommation, leur niveau de satisfaction sur le service actuel, leur capacité et volonté à payer selon les niveaux de service proposés.
- Prendre en compte l'expression des besoins de l'ensemble de la population (notamment les femmes) et favoriser l'équité sociale.
- Encourager l'adhésion de la population au projet à partir d'un diagnostic concerté.
- **Assainissement : Une demande latente et diversifiée.** Souvent, ce n'est pas une priorité pour les populations, relève de la sphère privée (tabou) => une demande à stimuler (perceptions, demandes exprimées, pratiques d'hygiène)

- **Comment?**

A partir d'enquêtes ménages, de réunions communautaires ou de groupes de discussion.

Témoignage Amandie

- Situation initiale
- Demande des locaux
- Réponse d'Amandie
- Recherche d'entreprise spécialisée dans l'EAH / Identification des besoins
- Engagement de la municipalité et des habitants

Réunion de préparation du projet :

À la mairie d'Ampahimanga



Conseillers municipaux - AMANDIE Mada - M. Maire - pS-Eau - Ran'Eau

Témoignage Amandie



2. PRENDRE EN COMPTE LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Dans quelles stratégies s'inscrit l'action ?



Orientations définies pour améliorer l'accès à l'eau potable /assainissement ?

Cadre réglementaire ?

Autres projets en cours ou programmés ?

Dans quelles stratégies s'inscrit l'action ?

- **Prendre en compte le cadre sectoriel national et local (et le renforcer)**
 - bénéficier des informations sur les acteurs à impliquer, les modalités de gestion, les solutions techniques, les approches d'intervention recommandées
 - être en règle avec la législation nationale et veiller à ce que son action s'inscrive dans les priorités d'intervention
 - permettre aux autorités nationales et locales d'assurer leurs responsabilités
- **Identifier les actions en cours et à venir**
 - améliorer la cohérence globale des actions menées localement
 - tirer des enseignements des actions passées
 - s'inscrire dans un programme plus large (économies d'échelles)

Le cadre juridique et institutionnel

- **Le Code de l'Eau et ses décrets d'application en cours de validation :**
 - **La commune** affirmée comme maître d'ouvrage
 - **Délégation de la gestion** des services à des opérateurs privés ou communautaires
 - Principe de **non-gratuité** de l'eau.
 - Gestion intégrée des ressources en eau
- **La stratégie EAH 2013-2018 du MEAH**
- **Les outils de développement du secteur**
 - programmation sectorielle : PNAEPA, BPOR
 - Une base de données : SE&AM (www.mineau.gov.mg)
 - Un manuel de procédures.

Témoignage Amandie

- Soutien des instances administratives en France
- Soutien des instances administratives à Madagascar

3. CHOISIR UNE SOLUTION TECHNIQUE

Choisir une solution technique

- Identifier le niveau de service adéquat
 - Vérifier la disponibilité et la qualité des ressources en eau nécessaires
 - Choisir et dimensionner les équipements les plus adaptés
 - Vérifier que les coûts d'exploitation du service pourront être assumés localement
- *Mobiliser des compétences en ingénierie technique et économique pour la réalisation d'études qui faciliteront la prise de décision.*

L'enjeu = déterminer les résultats attendus de l'action et s'assurer de la viabilité technique et financière du service.

Quel niveau de service proposer ?

Point d'eau non motorisé ou réseau ?

D'après :

- **La configuration spatiale** (nombre d'habitants, densité de la population)
- **Les capacités locales de gestion** (compétences locales, accès aux filières de pièces détachées)
- **La capacité financière des usagers** (capacité et volonté à payer le service de l'eau)

Quelles ressources en eau mobiliser ?

La configuration et les caractéristiques des ouvrages de captage et des équipements en aval sont conditionnées par :

- La **nature** des ressources disponibles : eaux souterraines captées par puits ou forages, sources, eaux de surface, eaux de pluie.
- La **qualité** de la ressource : est-elle apte à la consommation ? quel dispositif de traitement nécessaire ?
- Les **volumes** disponibles : a-t-on une quantité suffisante pour répondre aux besoins estimés ?

Quels sont les équipements les plus adaptés ?

L'eau potable

- **les réseaux gérés par la JIRAMA**, avec une desserte dite sociale via des « **kiosques à eau** » (dans les grandes villes)
- **les puits et forages**, équipés de PMH, ou de pompes motorisées desservant **un réseau**.
- **les adductions d'eau gravitaires** (courant sur les hauts-plateaux)

L'assainissement

- **les blocs sanitaires** (marchés, écoles, centre de santé)
- **les latrines familiales**
- **évacuation et traitement des boues**

Témoignage Amandie

- AEPG
- Assainissement
- Urinoirs et douches publics
- Bassins lavoirs
- Dispositifs de lave-mains scolaires

Témoignage Amandie

Bassin lavoir



Témoignage Amandie

Un bloc de latrines à côté du collège



Témoignage Amandie

Protection du réservoir



Témoignage Amandie

Construction des Bacs Collecteurs



4. DÉFINIR L'ORGANISATION DU SERVICE

Combien coûtera l'exploitation du service ?

Coûts variables selon le **niveau de service** choisi, répartis en 3 catégories

:

- Les coûts d'investissement (réalisation des ouvrages)
- Les coûts de renouvellement (anticipation sur le remplacement des équipements qui ont une durée de vie limitée)
- Les coûts de fonctionnement (charges liées à l'exploitation)

⇒ Doivent être estimées avec précision et **partagées avec le maître d'ouvrage et les usagers** (facteur déterminant de la pérennité du service)

⇒ A équilibrer avec l'argent récupéré sur le **prix de vente** de l'eau.

Quel sera le rôle du maître d'ouvrage ?

- **Le rôle central de la commune**
 - Impliquer la commune dans les projets
 - Renforcer les capacités de la commune
 - Formations auprès des élus et techniciens
 - Appui matériel et/ou financier
 - Mise en place d'outils pour l'exercice de la maîtrise d'ouvrage

Qui assurera l'exploitation du service ?

- **La délégation de gestion**
 - Gestion communautaire ou gestion privée ?
 - Points de distribution privés ou publics ?
 - Renforcement des capacités de l'exploitant
 - Mettre en place un dispositif de suivi de gestion

Comment assurer la maintenance des équipements ?

- S'assurer de l'existence localement de ressources humaines capables et disponibles pour assurer la maintenance des ouvrages (entretien régulier/réparations en cas de panne)
- S'assurer de l'existence d'une filière d'approvisionnement en pièces détachées dans la région
- Définir les modalités d'organisation : périmètre d'intervention, modes de relations avec les autres acteurs (comités de gestion, commune, prestataires).

=> Le maître d'ouvrage doit contrôler que les ouvrages ne se dégradent pas et que l'exploitant assure une maintenance correcte.

Comment fixer le tarif du service ?

- Nécessaire de recouvrir les coûts du service (un équilibre entre les recettes/dépenses)
- Etablir une tarification adaptée :
 - Aux capacités à payer des populations : forfaits, paiement au volume ou sur facture (branchements privés)
 - Aux populations les + pauvres : réfléchir à une politique sociale de l'eau
- Favoriser le dialogue et la transparence (source de motivation à payer le service pour l'utilisateur)

Témoignage Amandie

- Gestion communautaire et actions d'IEC
- Dispositions et actions prises
- Constats en 2015



Les membres du Comité d'Eau
recevant les conseils d'un animateur

24 3 2012

Témoignage Amandie

Formation du Comité de Gestion de l'Eau



Témoignage Amandie

Présentation du projet par le Président
du Comité de Gestion de l'Eau

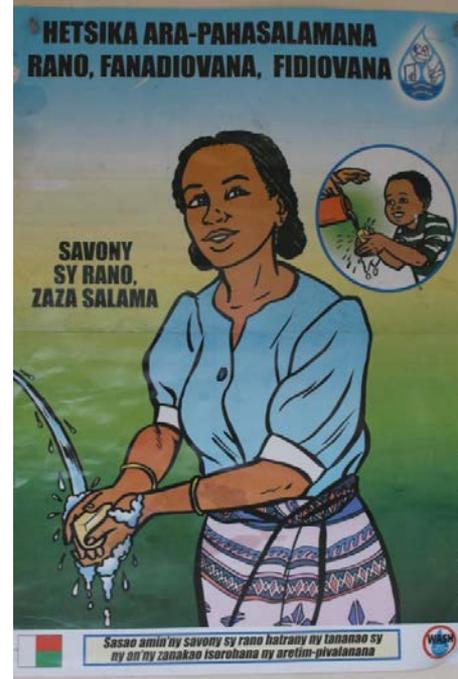


5. SENSIBILISER LES USAGERS

Comment promouvoir l'hygiène auprès des usagers ?

- **Les 3 messages clefs liés à l'hygiène**
 - Conservation de l'eau potable
 - Lavage des mains avec du savon
 - Utilisation des latrines
- **La sensibilisation au paiement de l'eau**
- **Définir une stratégie de promotion en fonction du contexte :**
 - adapter les messages aux facteurs de motivation, pratiques d'hygiène, etc. et utiliser des canaux d'information et supports adaptés à la culture locale (émission radio, réunions villageoises, rôle des chefs traditionnels, etc.)
 - différencier la stratégie selon les groupes-cibles
 - avoir une approche continue, évolutive, pendant et après le projet

=> Changer son comportement ne se fait pas en 1 jour!



Témoignage Amandie

- Sensibilisation et Information/Education/Communication (IEC) : élèves, enseignants, villageois...
- Sensibilisation et formation de l'AUE et des CPE pour la gestion

Témoignage Amandie



Témoignage Amandie

- Les difficultés rencontrées
- Remarques sur le financement
- Les points-clés de la réussite d'un projet AEPAH à Madagascar